

Mali

Participation des parties prenantes – modèle pour la collecte des données

Contenu

Introduction.....	2
Partie I: Supervision par le groupe multipartite.....	2
Membres du GMP et présences.....	3
Termes de Référence et pratiques du GMP.....	13
Réunions du GMP et procès-verbaux.....	18
Adoption par le GMP.....	19
Partie II: Participation du gouvernement.....	Erreur ! Signet non défini.
Contacts avec le collège au sens large.....	Erreur ! Signet non défini.
Utilisation des données.....	Erreur ! Signet non défini.
Signataires.....	Erreur ! Signet non défini.
Partie III: Participation des entreprises.....	Erreur ! Signet non défini.
Nominations au GMP.....	Erreur ! Signet non défini.
Contacts avec le collège au sens large.....	Erreur ! Signet non défini.
Utilisation des données.....	Erreur ! Signet non défini.
Obstacles à la participation.....	Erreur ! Signet non défini.
Partie IV: Participation de la société civile.....	Erreur ! Signet non défini.
Nominations au GMP.....	Erreur ! Signet non défini.
Contacts avec le collège au sens large.....	Erreur ! Signet non défini.
Utilisation des données.....	Erreur ! Signet non défini.
Obstacles à la participation.....	Erreur ! Signet non défini.
Pour utilisation par l'équipe de Validation : questions pour guider les consultations sur la participation des parties prenantes.....	Erreur ! Signet non défini.
Pour utilisation par l'équipe de Validation: Modèle pour un "Appel à points de vue sur la participation des parties prenantes".....	Erreur ! Signet non défini.

Période examinée : [de la précédente Validation au début de cette Validation]

Equipe de Validation : [Noms et courriels]

Date butoir : [Date de début de la Validation]

Introduction

L'ITIE exige une supervision efficace par le groupe multipartite, y compris un groupe multipartite qui fonctionne, où sont représentés le gouvernement et les entreprises et permettant la participation pleine, indépendante, active et efficace de la société civile.

Les exigences clés portant sur la supervision par le groupe multipartite comprennent : (1.1) participation du gouvernement ; (1.2) participation des entreprises ; (1.3) participation de la société civile, y compris le [Protocole de l'ITIE sur la participation de la société civile](#) et (1.4) la mise en place et le fonctionnement d'un groupe multipartite.

L'objectif de ce modèle est de permettre la collecte d'informations auprès de membres du GMP sur la mise en œuvre de ces dispositions. Les parties I à IV de ce modèle doivent être complétés et envoyés au Secrétariat international au plus tard à la date de début de la Validation.

Partie I : La supervision par le groupe multipartite traite de l'Exigence 1.4.b et doit être adoptée par le groupe multipartite avant d'être envoyée au Secrétariat international.

Parties II à IV : doivent être remplies par chaque collège et envoyées au Secrétariat international. Elles doivent être présentées au GMP pour information.

L'équipe de Validation mènera des consultations virtuelles ou en personne pour collecter des informations supplémentaires. En amont de la Validation, un appel à points de vue des parties prenantes sera lancé par le Secrétariat international.

Partie I : Supervision par le groupe multipartite

Cette partie doit être remplie par le secrétariat national ou un groupe de travail du groupe multipartite et doit être adoptée par le GMP avant d'être envoyée au Secrétariat international.

Membres du GMP et présences

1. Membres actuels du GMP. Merci de remplir le tableau ci-dessous. Ajouter des lignes le cas échéant.

Collège	Membre/s uppléant	Membre depuis le (MM/AA)	Nom	Poste	Organisat ion	S ex e	Participa tion aux réunions suivante s durant la période examiné e (dates)
Administration	Membre	06/12/2019	Mme LELENTA HAWA BAH	Ministre	Ministère des Mines et du Pétrole	F	2/6
Administration	Membre	06/12/2019	Mme CAMARA Mariam KASSOGUE	Conseillère Technique	Primature	F	5/19
Administration	Membre	06/12/2019	Hon. Bakary FOMBA	Deputé	Assemblé e Nationale	M	0/19
Administration	Membre	06/12/2019	Dramane BOIRE	Conseiller	Haut Conseil des Collectivit és Territorail es		17/19
Administration	Membre	06/12/2019	Lamine Alexis DEMBELE	Chef de Cabinet	Ministère des Mines et du Pétrole	M	9/19

Administration	Membre	06/12/2019	Diakaradia DEMBELE	Conseiller Technique	Ministère de l'Economie et des Finances	M	12/19
Administration	Membre	06/12/2019	Ibrahima SIDIBE	Inspecteur des Impôts	Direction des Grandes Entreprises	M	5/19
Administration	Membre	06/12/2019	Aboubacar Sidiki SANOGO	Inspecteur des Services Economiques	Direction Nationale des Domaines	M	13/19
Administration	Membre	06/12/2019	Mady TRAORE	Chargé de procédures d'impact environnemental et social	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances	M	11/19
Administration	Membre	06/12/2019	Seidina Oumar MINTA	Chef Division Statistiques de la Conjoncture	Institut National de la Statistique	M	14/19
Administration	Membre	06/12/2019	Hamidou DIALLO	Inspecteur du Trésor	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique	M	9/19

Administration	Membre	06/12/2019	M. Cheick G. KEITA	Directeur National	Direction Nationale de la Géologie et des Mines	M	14/19
Administration	Membre	06/12/2019	Birama FOFANA	Administrateur Civil	Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière	M	14/19
Administration	Membre	06/12/2019	Hamady Mahamane TOUNKARA	Inspecteur des Douanes	Direction Générale des Douanes	M	16/19
Administration	Membre	06/12/2019	Mamadou SIDIBE	Directeur	Cellule de Planification et de statistique Secteur Mines et Énergie	M	Régulier 4/19
Administration	Membre	06/12/2019	Papa Toyo COULIBALY	Conseiller	Section des Comptes de la Cour Supreme	M	11/19
Administration	Membre	06/12/2019	Yaya SOUMARE	Inspecteur Sécurité Sociale	Institut National de Prévoyance Sociale	M	16/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Habiboulaye DIALLO	Fiscaliste	Randgold	M	7/19

Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Adama BAGAYOKO	Directeur Adjoint	SOMISY	M	2/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Abdoul Karim MAIGA	Directeur Général	SOMIKA	M	2/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Mamadou TOURE	Directeur Financier	Anglogold Ashanti	M	13/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Ousmane SIMPARA	Chargé des relations Publiques	PETROM A	M	18/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Barthélemy KRAMO	Ingénieur Géologue	IAMGOLD	M	0/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Bakary GUINDO	Directeur Assistance et Partenariat	Chambre des Mines	M	16/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Ibrahima SOW	Chef Comptable	SOCARCo	M	0/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Aliou KASSOGUE	Chargé des relations Publiques	WASSOU LOR	M	0/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Ibrahima TOURE	Conseiller Juridique	B2Gold	M	0/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Idrissa BABY	Directeur Administratif et Financier	KOMANA	M	0/19

Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Diala KONATE	Directeur Général	Mali Minaral Resources	M	0/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Kadidia OUATTARA	Chef Comptable	Legend Gold	F	0/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Ismaila DAFPE	Chargé du personnel	Chambre des Mines	M	2/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	Abdoul Wahab DIAKITE	Vice-Président	ASCOMA	M	12/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	Issiaka SANOGO	Membre	CAD-Mali	M	14/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	LY Fatoumata COULIBALY	Chargée de Plaidoyer	CAFO	M	18/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	Tiemoko Souleymane SANGARE	Directeur Exécutif	FDS	M	18/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	Ibrahima Siré COULIBALY	Réseau Malien des journalistes pour la lutte contre la corruption	Trésorier général	M	13/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	Nouhoum DIAKITE	Coalition Malienne Publiez Ce Que Vous Payez	Coordonnateur	M	17/19

Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Mme TOURE Djenebou SIDIBE	Réseau pour le Développement des Femmes Locales	Président e	F	0/19
Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Siaka DIARRA	Forum des Organisations de la société civile	Membre	M	0/19
Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Samou COULIBALY	Clinique Juridique DEME SO	Chargé des projets et Suivi Evaluation	M	0/19
Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Nouhoum KEITA	Association des 21 Villages de Falea « ASFA 21 »	Directeur Exécutif	M	0/19
Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Makan FOFANA	ASCOMA	Chargé des transports et de l'énergie	M	0/19
Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Boubacar Sidiki SANGARE	FDS	Membre	M	0/19
Structures Ressources	Membre	06/12/2019	Adama DEMBELE	Union Nationale des Travailleurs du Mali	Membre	M	0/19

Structures Ressources	Membre	06/12/2019	Yacouba TRAORE	Confédération syndicale des travailleurs du Mali	Membre	M	0/19
Structures Ressources	Membre	06/12/2019	Cheick Hamala BAH	Ordre National des experts comptables et comptables agréés	Membre	M	Régulier 11/19

2. Modifications dans la composition du GMP pendant la période examinée et raison (c'est-à-dire si certaines personnes ont été membres du GMP pendant la période examinée mais ne le sont plus). Merci de remplir le tableau ci-dessous. Ajouter des lignes le cas échéant.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/Liste-nominative-CP-ITIE-Mali.pdf>

Collège	Nom du membre précédent	A cessé d'être membre du GMP le (MM/AA)	Raison	Remplacé par
Administration	Lamine Alexis DEMBELE	22 Février 2022	Santé	Issa COULIBALY
Administration	Mme CAMARA Mariam KASSOGUE	22 Février 2022	Affectation	Ousmane Mamadou KONATE
Administration	Hon. Bakary FOMBA	22 Février 2022	Fin de mandat de député	Mohamed Lamine DIARRA
Administration	Diakaridia DEMBELE	22 Février 2022	Affectation	Boureima GUINDO
Administration	Seidina Oumar MINTA	22 Février 2022	Affectation	Seydou CISSE

Administration	Hamidou DIALLO	22 Février 2022	Affectation	Mamadou NIANGADO
Administration	Cheick G KEITA	22 Février 2022	Indisponibilité	Oumar G DIARRA
Administration	Hamady M TOUNKARA	22 Février 2022	Indisponibilité	Oumar CAMARA
Sociétés Extractives	Mamadou TOURE	14 Mars 2022	Renouvellement	Nouhoum BOUARE
Sociétés Extractives	Abdoul Karim MAIGA	14 Mars 2022	Départ à la retraite	Abdoulaye TRAORE
Sociétés Extractives	Adama BAGAYOKO	14 Mars 2022	Indisponibilité	Moussa TRAORE
Sociétés Extractives	Idrissa BABY	14 Mars 2022	Renouvellement	Dialla KONATE
Sociétés Extractives	Aliou KASSOGUE	14 Mars 2022	Départ à la retraite	Broulaye BAYOKO
Sociétés Extractives	Ibrahim SOW	14 Mars 2022	Départ à la retraite	Simbo KEITA

3. Groupes de travail et comités techniques du GMP. Si le groupe multipartite a mis en place des groupes de travail ou des comités, merci de décrire brièvement leur mandat et d'indiquer qui en sont les membres.

- Commissions techniques de travail ; Le Comité de Pilotage est subdivisé en commissions de travail comme suit :

- la commission « Collecte et Audit » ;
- la commission « Renforcement des Capacités » ;
- la commission « Communication et Publication » ;

Toute autre commission permanente ou ad hoc selon le besoin.

La commission « Collecte et Audit » présidée par un représentant de l'Administration est chargée de :

- proposer la liste des entreprises extractives couvertes par l'ITIE-Mali ;
- proposer les catégories de revenus couvertes par l'ITIE-Mali, dans le respect de la Norme ITIE Internationale en vigueur ;
- proposer la périodicité des exercices de collecte et de réconciliation des données ;
- renforcer les capacités des entités retenues dans le périmètre de réconciliation pour remplir les formulaires de déclarations ;
- proposer la (ou les) devise(s) et la (ou les) langue(s) dans la (les) quelle(s) seront établis les rapports ;
- proposer les formulaires de déclaration des paiements versés par les entreprises extractives et les revenus perçus par l'Etat ;
- proposer suivant la Norme ITIE Internationale, les termes de références du consultant indépendant qui devra produire le rapport ITIE.
- assister l'administrateur indépendant dans la collecte des données pour la production du rapport ITIE ;
- participer au processus d'appel d'offre et de recrutement de l'administrateur indépendant ;
- proposer le niveau de désagrégation auquel les informations doivent être publiées ;
- veiller à la prise en compte des observations du comité de pilotage sur le rapport ITIE ;
- recevoir et analyser le rapport de l'administrateur indépendant ;
- exécuter toutes missions à elle confiées par le comité de pilotage.

La commission « Renforcement des Capacités » présidée par un représentant des entreprises extractives, est chargée d'élaborer une stratégie de renforcement des capacités, et d'en superviser la mise en œuvre. A cet effet elle est chargée de :

- évaluer les besoins en renforcement des capacités des parties prenantes ;
- élaborer et proposer un plan de renforcement des capacités des parties prenantes ;
- participer à l'exécution du plan de renforcement des capacités des parties prenantes ;
- exécuter toutes missions à elle confiées par le comité de pilotage.

La commission « Communication et Publication », présidée par un représentant de la société civile, est chargée de proposer une stratégie et un plan de communication, et de participer à leur mise en œuvre. La stratégie et le plan devront :

- proposer la forme (accessible et compréhensible) selon laquelle les données du secteur devront être publiées notamment le format des données ouvertes;
- proposer des options de publication des données du secteur dans les systèmes du gouvernement ;
- proposer les règles de confidentialité qui s'appliqueront aux informations communiquées par les compagnies, les administrations et les auditeurs ;
- identifier et proposer les canaux de communication des informations propres à l'ITIE-Mali ;
(site
- proposer les messages clés pour la dissémination des informations sur le rapport ITIE et le processus ITIE ;
- veiller à la mise à jour des informations à publier sur les canaux de communication ;
- exécuter toutes missions à elle confiées par le comité de pilotage.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf>

- commissions adhoc.
- La Commission de préparation de la validation est chargée de :
 - préparer et soumettre les modèles de collecte des données sur la transparence, l'engagement des parties prenantes et les résultats et impact pour validation au Comité de Pilotage ;
 - mettre en œuvre la feuille de route ou le chronogramme de résolution d'éventuels manquements constatés dans la mise en œuvre des mesures correctives et des nouvelles exigences de la norme ITIE entrées en vigueur ;
 - transmettre les modèles de collecte des données validés par le Comité de Pilotage au secrétariat international de l'ITIE ;
 - analyser et examiner le rapport initial du secrétariat international ;
 - soumettre au Comité de Pilotage pour validation les observations sur le rapport initial du secrétariat international ;
 - toute autre mission à elle confiée dans le cadre de la validation.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/Decision-portant-Nomination-des-membres-de-la-Commission-AD-HOC-1.pdf>

Termes de Référence et pratiques du GMP

4. Lien(s) vers les Termes de Référence du GMP accessibles au public et/ou autre documents reflétant les dispositions de l'Exigence 1.4.b.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2018/09/De%CC%81cret-n%C2%B02019-0006-PM-RM0001-1.pdf>

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf>

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/arrete-nomina-memb-CP.pdf>

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/liste-nomina-CP.pdf>

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf>

5. Date à laquelle le GMP a adopté ses derniers Termes de Référence ou document similaire reflétant les dispositions de l'Exigence 1.4.b de l'ITIE.

Le règlement intérieur a été adopté en **2018** et signé le **20 Février 2019**

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf>

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2018/09/De%CC%81cret-n%C2%B02019-0006-PM-RM0001-1.pdf>

6. Politiques et pratiques du GMP. Merci de remplir le tableau ci-dessous.

Eléments des Termes de Référence du GMP (1.4.b)		
	<i>Où la politique est-elle documentée ? (par ex. « TdR du GMP, section 3 » ou « Décret Présidentiel n 100 »)</i>	<i>Décrire brièvement les pratiques pour la période examinée. Expliquer les écarts entre TdR et pratiques.</i>
Participation au groupe libre et inclusif	<p>Reglèment intérieur du 20 Février 2019 : Voir article 16 du reglèment intérieur</p> <p>https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf</p>	<p>Dans la pratique, les représentants de l'adminsitration sont désignés sur proposition de leurs structures respectives en fonction du niveau d'implication dans la mise en œuvre de l'ITIE suivant une lettre de désignation.</p> <p>Les représentants de la société civile ainsi que ceux des entreprises extractives sont désignés par leurs pairs, au niveau de leurs bases respectives et l'acte de nomination fait foi (Article 05 du reglèment intérieur).https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf</p> <p>Nous n'avons pas constaté d'écart.</p>
Représentation adéquate des parties prenantes	<p>Décret n ° 2019-0006/PM-RM du 10 Janvier 2019</p> <p>Reglèment intérieur du 20 Février 2019</p>	<p><i>Voir les fiches d'engagement des parties prenantes.</i></p> <p><i>Pas d'écart.</i></p>
Volonté d'établissement d'une base juridique claire	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n ° 2019-0006/PM-RM du 10 Janvier 2019 ; - Reglèment intérieur du 20 Février 2019 ; - arrêtés de nomination, liste nominative. 	<p>Validation par le GMP du décret et du reglèment intérieur</p>

Rôle, responsabilités et droits du GMP		
Définition du rôle, des responsabilités et des droits du GMP et de ses membres.	<p><i>Article 7 du décret et article 3 du règlement intérieur pour le rôle et responsabilités</i></p> <p><i>Articles 21 et 22 du règlement intérieur pour les droits</i></p>	<i>Le GMP a respecté son rôle et ses responsabilités dans la pratique.</i>
Respect du code de conduite de l'Association ITIE, y compris traitement réservé aux conflits d'intérêt.	Article 23 du règlement intérieur	<i>Oui le code de conduite a été respecté dans la pratique. Aucun conflit d'intérêt n'a été constaté.</i>
Adoption de plans de travail et supervision de la mise en œuvre		
Adoption des plans de travail annuels.	<i>Article 7 du décret et article 13 du règlement intérieur</i>	<p><i>Le PAT 2020 en Décembre 2019</i></p> <p><i>Le PAT 2021 en Avril 2021</i></p> <p><i>Le PAT 2022 en Décembre 2021</i></p>
Supervision du processus de déclarations ITIE et engagement dans la Validation, y compris adoption des TdR de l'Administrateur Indépendant	Article 7 du décret et article 13 du règlement intérieur	<p><i>Le GMP exerce une supervision efficace de la mise en œuvre .</i></p> <p><i>Oui Le GMP a adopté les TdR 2017, 2018 ; 2019 2020 et 2021 et les Rapports ITIE 2017 , 2018 et 2019.</i></p>

et des Rapports ITIE.		
Règles et procédures pour la gouvernance interne		
Processus de prise de décisions inclusif dans tous les aspects de la mise en œuvre, avec chaque collègue traité en tant que partenaire et ayant la possibilité d'évoquer des questions.	<p><i>Articles 15 et 16 du règlement intérieur.</i></p> <p><i>Article 14 du règlement intérieur pour la possibilité d'évoquer des questions.</i></p>	<p>- <i>PV des réunions ;</i></p> <p>https://itie.ml/compte-rendu-des-sessions-du-comite-de-pilotage-2019/</p> <p>.</p>
Procédures pour la nomination et le remplacement des représentants au GMP, y compris les suppléants	<p><i>Articles 5 et 6 du règlement intérieur</i></p> <p><i>Codes de conduite des collèges de la société civile et des industries extractives</i></p> <p><i>-Arrêté de nomination</i></p>	<i>Voir fiches d'engagement des parties prenantes</i>
Procédures de prise de décisions, par exemple règles pour	Articles 15 et 16.	<i>Les procédures de prise de décisions ont été suivies dans la pratique.</i>

les votes et de quorum		<p>https://itie.ml/compte-rendu-des-sessions-du-comite-de-pilotage-2019/</p> <p>Le GMP a voté le RAA 2019.</p> <p>https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/1ere-Session-Extraordinaire-du-CP-21.pdf</p>
Durée du mandat du GMP	Article 6 du règlement intérieur.	Le premier mandat du GMP est en cours.
Indemnités journalières	Article 21 du règlement intérieur	<p>Dans la pratique les membres du Comité de Pilotage perçoivent une indemnité forfaitaire de 10 000 F CFA (19 dollars).</p> <p>L'article 21 du règlement prévoit un arrêté interministériel fixant le taux des indemnités du comité de pilotage. Cet arrêté est en cours de signature.</p>
Fréquence des réunions	Article 13 du règlement intérieur.	<ul style="list-style-type: none"> - Le Comité de Pilotage a tenu quatre (04) réunions ordinaires et une (01) réunion extraordinaire en 2020 (voir PV de réunion). <p>https://itie.ml/compte-rendu-du-cp-2020/</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Comité de Pilotage a tenu quatre (04) réunions ordinaires et quatre (04)

		<p><i>réunions extraordinaires en 2021 (voir PV de réunion).</i></p> <p>https://itie.ml/compte-rendu-du-cp-2021/</p>
Convocation à l'avance aux réunions et diffusion ponctuelle des documents	Article 18 du règlement intérieur	<p><i>Les réunions sont convoquées une semaine avant leur tenue.</i></p> <p><i>Les documents sont diffusés une semaine à l'avance.</i></p>
Rédaction de procès-verbaux	Article 19 du règlement intérieur.	<p>https://itie.ml/wp-content/uploads/2018/09/De%CC%81cret-n%C2%B02019-0006-PM-RM0001-1.pdf</p>
Autres aspects couverts dans les TdR que le GMP souhaite souligner		
	Néant	

Réunions du GMP et procès-verbaux

7. Merci d'indiquer les dates et un lien vers les procès-verbaux publiés des réunions du GMP qui ont eu lieu pendant la période examinée ou fournissez les procès-verbaux non publiés en annexe.

<https://itie.ml/compte-rendu-du-cp-2020/>

<https://itie.ml/compte-rendu-du-cp-2021/>

Adoption par le GMP

8. Date à laquelle le GMP a adopté ce formulaire.

22 Mars 2022.

[CR-commission-Adhoc-11172122et-22-Mars-2022.pdf \(itie.ml\)](#)

Partie II : Participation du gouvernement

Ce questionnaire cherche à collecter l'information de la part des membres du GMP représentant le gouvernement à propos de la participation du gouvernement au processus ITIE du au [insérer les dates de la période examinée]. Les membres du GMP représentant le gouvernement sont priés de remplir le formulaire ensemble et de l'e

Envoyer soit directement à l'équipe de Validation (xx@eiti.org) soit de demander au Coordonnateur National de l'envoyer. Les membres du GMP représentant le gouvernement peuvent aussi prier le Coordonnateur National de remplir le questionnaire. Le délai pour l'envoi à l'équipe de Validation est fixé au (date de début de la Validation). Il est recommandé que les membres du GMP représentant le gouvernement s'accordent sur un formulaire. Des points de vue divergents au sein du collège peuvent être documentés dans le formulaire. Les signataires doivent figurer en bas de formulaire. Les parties prenantes peuvent contacter l'équipe de Validation directement pour fournir des points de vue supplémentaires.

1. Exemples de déclarations ou d'actions en soutien à l'ITIE et/ou à des questions relevant du champ d'application de la Norme ITIE entreprises par des hauts représentants du gouvernement, par exemple ministres ou chef d'Etat.

CF :

Plan d'action de la Politique minière :

<http://www.mines.gouv.ml/sites/default/files/2019-09/Politique%20et%20Strat%C3%A9gie%20de%20D%C3%A9veloppement%20du%20secteur%20minier%202017-12-2019.pdf>

2. Nom et poste de la personne haut placée chargée de piloter la mise en œuvre.

Lamine Seydou TRAORE,

Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau

--

3. Décrire le processus de nomination des membres du GMP représentant le gouvernement, y compris pour expliquer s'il a été tenu compte de l'ancienneté et de la diversité de la représentation.

Procédure agréée pour sélectionner les membres du GMP représentant le gouvernement.	Pratique pendant la période examinée
<p>Les membres du Collège Administration sont désignés par leurs structures respectives.</p> <p>Les structures étatiques ont été choisies en fonction de leur niveau d'implication dans le secteur minier en général et dans le processus ITIE en particulier.</p> <p>https://itie.ml/college-de-ladministration/</p> <p>https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/liste-nomina-CP.pdf</p>	<ul style="list-style-type: none">- Correspondances du Président du GMP adressées aux différentes structures ;- Centralisation des lettres de désignation par le Secrétariat permanent ;- Liste nominative des membres du GMP.

4. Si des représentants du GMP ont été remplacés pendant le mandat, merci de décrire le processus suivi pour leur remplacement.

Procédure agréée pour remplacer des membres du GMP représentant le gouvernement	Pratique pendant la période examinée
<p>Oui,</p> <p>INSTAT, Assemblée Nationale, DNTCP.</p> <p>Les remplaçants sont désignés par leurs structures respectives.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Correspondances du Président du GMP adressées aux différentes structures ;- Centralisation des lettres de désignation par le Secrétariat permanent ;- Relire l'arrêté ministériel en prenant en compte le collège Administration.

--	--

5. Ressources du gouvernement allouées à la mise en œuvre de l'ITIE pendant la période examinée, par exemple en personnel et financement pour les activités du plan de travail.

Voir le plan de travail 2022

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/PLAN-DE-TRAVAIL-2022.pdf>

6. Efforts menés par le gouvernement pour assurer un environnement porteur pour la participation des entreprises et de la société civile à l'ITIE et/ou pour lever tout obstacle à la divulgation ITIE.

- Décret N° 2019- 0006/PM-RM du 10 Janvier 2019 portant création, organisation et modalités de fonctionnement des organes de mise en œuvre de l'ITIE au Mali ;

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2018/09/De%CC%81cret-n%C2%B02019-0006-PM-RM0001-1.pdf>

- Règlement intérieur du GMP,

<https://itie.ml/nouveau-ri-cp/>

- Arrêté N° 2019-3983/MMP-SG du 06 Novembre 2019 portant nomination des représentants des sociétés extractives et de la société civile au Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/arrete-nomina-memb-CP.pdf>

Contacts avec le collège au sens large

3. Décrire la structure du collège du gouvernement, les politiques et pratiques pour la coordination sur les questions ITIE.

Merci de fournir des éléments probants. Si ces éléments sont accessibles en ligne, fournir un lien. Si ce n'est pas le cas, merci de mettre ces éléments probants en annexe au présent questionnaire.

Structures mises en place pour le contact avec le collège au sens large, par exemple groupes de coordination	Politiques et procédures agréées pour les contacts avec le collège au sens large	Pratique pendant la période examinée
Inexistante	- Néant .	

4. Les membres du GMP ont-ils cherché à récolter les contributions du collège au sens large sur les documents suivants ? Le cas échéant quelles formes ont pris ces contributions ? Quand ont-elles été reçues ?

- a) Le dernier plan de travail de l'ITIE, y compris les priorités de mise en œuvre
- b) Le dernier examen annuel des résultats et impacts

Le collège Administration est représenté dans la commission ad hoc chargée d'élaborer le plan de travail.

Actions supplémentaires :

Néant

Utilisation des données

5. Les représentants du gouvernement ont-ils contribué à la communication ou l'utilisation des données ITIE, par exemple en participant à des activités de sensibilisation ?

Le cas échéant merci de fournir des exemples avec des liens vers tout élément probant, par exemple des rapports, discours ou articles de presse.

- Participation du Collège Administration dans toutes les campagnes de dissémination des rapports ITIE et dans toutes les activités de communication.

Voir compte-rendu des missions de campagnes de dissémination

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/Synthese-01.2022-campagne-de-disse-rapports-ITIE-2017-et-2018-2-2.pdf>

Signataires

6. Merci d'inclure ci-dessous les noms et coordonnées des membres du GMP représentant le gouvernement qui signent et donnent leur accord pour que l'information ci-dessus soit transmise à l'équipe de Validation. Ajouter des lignes le cas échéant.

Nom	Structures	Courriel ou numéro de téléphone	Date	Signature (facultatif)
ISSA COULIBALY	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau	Coulibalyissa2009@gmail.com	23 Mars 2022	
Ousmane Mamadou KONATE	Primature	konateomk@yahoo.fr	<u>23 Mars 2022</u>	
Mamadou Lamine DIARRA	Conseil National de Transition	manikake@yahoo.com	<u>23 Mars 2022</u>	
Dramane BOIRE	Haut Conseil des Collectivités	dramaneboir@gmail.com	<u>23 Mars 2022</u>	
Boureima GUINDO	Ministère de l'Economie et des Finances	boureimaditbbgguindo@yahoo.fr	<u>23 Mars 2022</u>	
Ibrahima SIDIBE	Direction Générale des Impôts	lbrahimasidibe87@yahoo.fr	<u>23 Mars 2022</u>	
Aboubacar Sidiki SANOGO	Direction Nationale des Domaines	Assanogo544@gmail.com	<u>23 Mars 2022</u>	
Mady TRAORE	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle	traoremady44@yahoo.com	<u>23 Mars 2022</u>	

	des Pollutions et Nuisances			
Seydou CISSE	Institut National de la Statistique	seydoucis@gmail.com	<u>23 Mars 2022</u>	
Mamadou NIANGADO	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique	niangado@yahoo.com	<u>23 Mars 2022</u>	
Oumar Gaoussou DIARRA	Direction Nationale de la Géologie et des Mines	bamananoumar@gmail.com	<u>23 Mars 2022</u>	
Birama FOFANA	Office National de la Recherche Pétrolière	biramafofana95@gmail.com	<u>23 Mars 2022</u>	
Oumar CAMARA	Direction Nationale des Domaines	Ocam1969@gmail.com	<u>23 Mars 2022</u>	
Mamadou SIDIBE	Cellule de Planification et des Statistiques Secteur Mines et Energie	Mamadousidibe92@gmail.com	<u>23 Mars 2022</u>	
Papa Toyo COULIBALY	Section des Comptes de la cour supreme	papatoyo@yahoo.fr	<u>23 Mars 2022</u>	
Yaya SOUMARE	Institut National de Prévoyance Sociale	Yayaso2190@gmail.com	<u>23 Mars 2022</u>	

|

Partie III : Participation des entreprises

Ce questionnaire cherche à collecter l'information de la part des membres du GMP représentant les entreprises à propos de la participation des entreprises pétrolières, gazières et minières au processus ITIE du _au_ [insérer les dates de la période examinée]. Les membres du GMP représentant les entreprises sont priés de remplir le formulaire ensemble et de l'envoyer soit directement à l'équipe de Validation (xx@eiti.org) soit de demander au Coordonnateur National de l'envoyer. Le délai pour l'envoi à l'équipe de Validation est fixé au (date de début de la Validation). Il est recommandé que les membres du GMP représentant les entreprises s'accordent sur un formulaire. Des points de vue divergents au sein du collège peuvent être documentés dans le formulaire. Les signataires doivent figurer en bas de formulaire. Les parties prenantes peuvent contacter l'équipe de Validation directement pour fournir des points de vue supplémentaires.

Nominations au GMP

1. Décrire le processus de nomination des membres du GMP représentant les entreprises, y compris pour expliquer s'il a été tenu compte de la diversité de la représentation.

Merci de fournir les documents liés au dernier processus de nomination en date. Il peut par exemple s'agir de l'invitation à participer au GMP, d'une liste d'organisations ou d'individus manifestant un intérêt, des TdR du collège, des procès-verbaux du processus électoral. Si les éléments figurent en ligne, merci de fournir un lien. Dans le cas contraire, merci de joindre les éléments en annexe à ce questionnaire.

Procédure agréée pour sélectionner les membres du GMP représentant les entreprises.	Pratique pendant la période examinée
<p>Le Ministère des mines a convoqué toutes les entreprises extractives en réunion pour la mise en place du Collège conformément au décret N° 2019-0006/PM-RM du 10 janvier 2019.</p> <p>https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/Avis-de-re%CC%81union-pour-la-mise-en-Place-du-cole%CC%80ge-SE.pdf</p> <p>A l'issue de cette rencontre le Collège des entreprises extractives a été désignés. (PV du 12 décembre 2018)</p> <p>https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/CR-pour-de-la-re%CC%81union-de%CC%81change-mise-en-</p>	<ul style="list-style-type: none">- Assemblée des représentants des différentes branches des entreprises extractives ;- Désignation par consensus des représentants des différentes branches avec leurs suppléants: 4 représentants des sociétés en exploitation, 2 représentants des sociétés en recherche et 1 représentant de la Chambre des Mines. <p>Le collège a mis en place un Règlement Intérieur qui détermine les missions, la composition, le mode de désignation ainsi que son fonctionnement.</p>

[place-du-colle%CC%80ge-des-entreprises-extr0001.pdf](#)

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/RI-Socie%CC%81te%CC%81s-Extractives-.pdf>

2. Si des représentants du GMP ont été remplacés pendant le mandat, merci de décrire le processus suivi pour leur remplacement.

Procédure agréée pour remplacer des membres du GMP représentant les entreprises	Pratique pendant la période examinée
<p>Le mandat des membres est de trois (03) ans renouvelable une fois. Il est dirigé par un Président nommé par ses pairs à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés.</p> <p>Lorsque le titulaire et son suppléant ne sont pas disponibles, le titulaire doit donner mandat à un autre membre. Le mandat est obligatoirement remis au Président du Comité de Pilotage au plus tard en début de séance.</p> <p>https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/RI-Socie%CC%81te%CC%81s-Extractives-.pdf</p>	<p>La lettre ci-dessous illustre la pratique durant la période :</p> <p><i>Collège des Entreprises Extractives</i> Bamako</p> <p>A Monsieur le Président du Comité de Pilotage de ITIE-Mali Bamako</p> <p>Objet : Remplacement des membres.</p> <p>Monsieur le Président,</p> <p>J'ai l'honneur de vous informer des remplacements intervenus au sein du collège des entreprises extractives :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mr Ibrahim TOURE de BzGOLD suppléant de Mr Abdoul karim MAIGA de SOMIKA devient membre titulaire. Mr MAIGA a fait valoir ses droits à la retraite. Nous adressons nos remerciements à Mr Maiga pour son apport inestimable au processus de l'ITIE au Mali et lui souhaitons une bonne retraite.• Mr Abdoulaye TRAORE désigné par la SOMIKA pour remplacer Mr Abdoul karim Maiga devient membre suppléant à la place de Mr Ibrahim Toure de BzGold devenu titulaire.• Mr DAOU a été désigné par IAM Gold pour remplacer au Comité de Pilotage Mr Kamo Barthelemy qui a quitté le Mali.• Mr TRAORE a été désigné par la SOMISY pour remplacer dans le Comité de Pilotage Mr Adama BAGAYOGO.• Mr Brouleye BAYOGO a été désigné par Faboula Gold pour remplacer dans le Comité de Pilotage Mr Aliou KASSOGUE. <p><i>ITIE-Mali</i> Bamako le 12 Novembre 2021 Le Président du Collège Mamadou Touré</p>

Contacts avec le collège au sens large

3. Décrire la structure du collège des entreprises, les politiques et pratiques pour la coordination sur les questions ITIE.

Merci de fournir des éléments probants tels que les TdR du collège, les dates et procès-verbaux de réunions du collège, le nombre d'emails adressés à des listes de diffusion. Si ces éléments

sont accessibles en ligne, fournir un lien. Si ce n'est pas le cas, merci de mettre ces éléments probants en annexe au présent questionnaire.

Structures mises en place pour le contact avec le collègue au sens large, par exemple associations professionnelles	Politiques et procédures agréées pour les contacts avec le collègue au sens large	Pratique pendant la période examinée
Pas de structure mise en place dans ce sens	<p>N'existe</p> <p>Une politique sera mise en place</p> <p>Toutefois le plan de travail (PTA) 2022 et le rapport annuel d'avancement (RAA) 2020 ont été partagés.</p>	<p>Le Collège organise des réunions dans le cadre des activités de l'ITIE et produit des PV. Chaque membre diffuse les informations au sein de sa société.</p> <p>: Toure, Mamadou Sent: vendredi 4 mars 2022 12:14 To: Habiboulaye Diallo <Habiboulaye.Diallo@barrick.com>; Bakary GUINDO <bakguindo77@gmail.com>; abdoulaye.traore@endeavourmining.com; ibrahim.kanoute@endeavourmining.com; broulaye.bayoko@faboulagold.com; Ilias Thiemoko Keita <itk@allied.ae>; timothe.dione@ergafrica.com; moussat@somisy.com; sba@razel.fr; m.diallo@robexgold.com; Akonate@segalamining.com; ccf@gieami.ml Cc: Idrissa Baby <idrissa.b@hummingbirdresources.ml>; moussat@somisy.com; Ibrahim Daou <idaou@iamgold.com>; Ousmane Simpara <ousmane.simpara@gmail.com>; mamadou.cisse@b2gold.com; ibrahim.toure@b2gold.com; keita.simbo@socarco.com; oballo.simbo@firefinckltd.com; faltdiawara@yahoo.fr; abdoulaye.traore@endeavourmining.com; aly.ouattara@cmmali.com; salia.fall@cmmali.com; diacem.ali@gmail.com; admin.dcmdio@diamondcement.com; Ibrahima.Sissoko@morila.com</p> <p>Subject: RE: PTA -2022 & RAA -2020</p> <p>Bonjour chers Collègues,</p>

		<p>Pour votre info, je vous envoie le Plan de Travail Annuel 2022 et Rapport Annuel d'Avancement 2020.</p> <p>Bien à vous</p>
--	--	---

4. Les membres du GMP ont-ils cherché à récolter les contributions du collège au sens large sur les documents suivants ? Le cas échéant quelles formes ont pris ces contributions ? Quand ont-elles été reçues ?

- a) Le dernier plan de travail de l'ITIE, y compris les priorités de mise en œuvre
- b) Le dernier examen annuel des résultats et impacts

Le collège a largement participé à l'élaboration du plan de travail et des rapports annuels par 2 représentants. (P.V commissions ad hoc)

Il a également participé aux débats pour l'adoption desdits documents lors des réunions du GMP (PV réunion CP).

Le plan de travail (PTA) 2022 et le rapport annuel d'avancement (RAA) 2020 ont été partagés.

: Toure, Mamadou

Sent: vendredi 4 mars 2022 12:14

To: Habiboulaye Diallo <Habiboulaye.Diallo@barrick.com>; Bakary GUINDO <bakguindo77@gmail.com>; abdoulaye.traore@endeavourmining.com; ibrahim.kanoute@endeavourmining.com; broulaye.bayoko@faboulagold.com; Ilias Thiemoko Keita <itk@allied.ae>; timothe.dione@ergafrica.com; moussat@somisy.com; sba@razel.fr; m.diallo@robexgold.com; Akonate@segalamining.com; ccf@gieami.ml

Cc: Idrissa Baby <idrissa.b@hummingbirdresources.ml>; moussat@somisy.com; Ibrahim Daou <idaou@iamgold.com>; Ousmane Simpara <ousmane.simpara@gmail.com>; mamadou.cisse@b2gold.com; ibrahim.toure@b2gold.com; keita.simbo@socarco.com; oballo.simbo@firefinckltd.com; faltdiawara@yahoo.fr;

abdoulaye.traore@endeavourmining.com; aly.ouattara@cmmali.com; salia.fall@cmmali.com; diacem.ali@gmail.com; admin.dcmdio@diamondcement.com; Ibrahima.Sissoko@morila.com

Subject: RE: PTA -2022 & RAA -2020

Bonjour chers Collègues,

Pour votre , je vous envoie le Plan de Travail Annuel 2022 et Rapport Annuel d'Avancement 2020 .

Bien à vous

Utilisation des données

5. Les représentants des entreprises ont-ils contribué à la communication ou l'utilisation des données ITIE, par exemple en participant à des activités de sensibilisation ?

Le cas échéant merci de fournir des exemples avec des liens vers tout élément probant, par exemple des rapports, blogs ou articles de presse.

Les représentants du collège ont participé aux missions de dissémination des rapports ITIE au sein des communautés :

- Dissémination du rapport ITIE 2013 en Novembre 2016 / Kayes-Sadiola/Yatela
- Dissémination du rapport ITIE 2014-2015 Décembre 2017 Jan 2018 / Kayes-Sadiola/Yatela
- Dissémination du rapport ITIE 2016 en Août 2019 / Kayes-Sadiola/Yatela
- Dissémination du rapport ITIE 2017-2018 en Novembre 2021 / Kayes-Sadiola/Yatela

Obstacles à la participation

6. Si des représentants des entreprises ont rencontré des obstacles à leur participation à l'ITIE, merci de décrire ces obstacles dans le détail ci-dessous ou transmettez directement vos préoccupations à l'équipe de Validation (xxx@eiti.org) au plus tard à la date de début de la Validation. Merci de fournir des éléments probants s'ils existent. Les demandes de confidentialité seront honorées.

Les membres des entreprises extractives n'ont pas rencontré d'obstacles majeurs par rapport leur participation à l'ITIE.

Signataires

7. Merci d'inclure ci-dessous les noms et coordonnées des membres du GMP représentant les entreprises qui signent et donnent leur accord pour que l'information ci-dessus soit transmise à l'équipe de Validation. Ajouter des lignes le cas échéant.

Nom	Courriel ou numéro de téléphone	Date	Signature (facultatif)
Habiboulaye DIALLO	66 74 19 63	23/03/2022	
M. Ibrahim TOURE	94 72 64 80	23/03/2022	
Moussa TRAORE	66 75 56 01	23/03/2022	
Nouhoum BOUARE	90 84 69 13	23/03/2022	
Ousmane SIMPARA	66 79 79 02	23/03/2022	
M. Dialla KONATE	76 02 83 41	23/03/2022	
Bakary GUINDO	66 76 55 84	23/03/2022	

Partie IV : Participation de la société civile -

Ce questionnaire cherche à collecter l'information de la part des membres du GMP représentant la société civile à propos de la participation de la société civile au processus ITIE du **17 juin 2019** au **31 mars 2022**. Les membres du GMP représentant la société civile sont priés de remplir le formulaire ensemble et de l'envoyer soit directement à l'équipe de Validation (xx@eiti.org) soit de demander au Coordonnateur National de l'envoyer. Le délai pour l'envoi à l'équipe de Validation est fixé au (date de début de la Validation). Il est recommandé que les membres du GMP représentant la société civile s'accordent sur un formulaire. Des points de vue divergents au sein du collège peuvent être documentés dans le formulaire. Les signataires doivent figurer en bas de formulaire. Les parties prenantes peuvent contacter l'équipe de Validation directement pour fournir des points de vue supplémentaires

Nominations au GMP

1. Décrire le processus de nomination des membres du GMP représentant la société civile, y compris pour expliquer s'il a été tenu compte de la diversité de la représentation.

Merci de fournir les documents liés au dernier processus de nomination en date. Il peut par exemple s'agir de l'invitation à participer au GMP, d'une liste d'organisations ou d'individus manifestant un intérêt, des TdR du collège, des procès-verbaux du processus électoral. Si les éléments figurent en ligne, merci de fournir un lien. Dans le cas contraire, merci de joindre les éléments en annexe à ce questionnaire.

Procédure agréée pour sélectionner les membres du GMP représentant la société civile.	Pratique pendant la période examinée
<p>Dans le processus, il y a une multitude d'ONG et associations (plus 500 000 ONG et 10 000 associations) qui ne sont pas toutes sur le processus extractif. Nous avons passé par les grands regroupements de la société civile notamment le Conseil National de la Société Civil (CNSC), le Forum des Organisation de la Société Civil (FOSC), le SECO-ONG, CCA-ONG, la Coordination des Associations et ONG féminines (CAFO) et les structures spécialisées sur la question minière comme ASFA-21.</p> <p>Compte rendu-liste de présence AG1.pdf (itie.ml)</p>	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration du projet de code de conduite ;- Partage du projet de code avec les grandes faitières ;- Collecte des observations et leurs intégrations ;- Validation du code de conduite ;- Assemblée générale de désignation des membres du collège et des suppléants sous la présidence des deux structures faitières de la société civile malienne (FOSC et CNSC) ;- Adoption d'arrêté de nomination des membres du collège de la société civile.- Voir : Code de conduite1.pdf (itie.ml)

2. Si des représentants du GMP ont été remplacés pendant le mandat, merci de décrire le processus suivi pour leur remplacement.

Procédure agréée pour remplacer des membres du GMP représentant la société civile	Pratique pendant la période examinée
Il n'y a pas eu de renouvellement des membres du collège, puisque le dernier acte de nomination date du 06 novembre 2019.	<p>Le mandat en cours des membres du collège de la société civile membre du CP-ITIE prend le 05 novembre 2022 et renouvelable une fois.</p> <p>Référence code de conduite de la société civile, règlement intérieur de l'ITIE.</p> <p>Voir arrete-nomina-memb-CP.pdf (itie.ml)</p>

Contacts avec le collège au sens large

3. Décrire la structure du collège de la société civile, les politiques et pratiques pour la coordination sur les questions ITIE.

Merci de fournir des éléments probants tels que les TdR du collège, les dates et procès-verbaux de réunions du collège, le nombre d'emails adressés à des listes de diffusion. Si ces éléments sont accessibles en ligne, fournir un lien. Si ce n'est pas le cas, merci de mettre ces éléments probants en annexe au présent questionnaire.

Structures mise en place pour le contact avec le collège au sens large, par exemple réseaux	Politiques et procédures agréées pour les contacts avec le collège au sens large	Pratique pendant la période examinée
Mise en place du collège de la société civile présidé par un président consensuellement désigné	<p>Le code de conduite de la société civile.</p> <p>Voir : Code de conduite1.pdf (itie.ml)</p>	<p>Echange email entre les membres du collège pour échanger pour harmoniser les points vus avant les rencontres ;</p> <p>Les contacts téléphoniques ;</p> <p>Atelier de partage ; RAPPORT DE L'Atelier (itie.ml) assemblée générale d'information ; Document atelier du 03 juin 21 (itie.ml)</p>

		<p>Les points de presse ; https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/Reportage-Francais.mp4</p> <p>Les conférences ;</p> <p>Bulletin d'information : Maquette new (itie.ml);</p> <p>Bulletin-dinformation-N° 4.pdf (itie.ml)</p> <p>Bulletin-dinformation-N° 5.pdf (itie.ml)</p> <p>Maquette new.p65 (itie.ml)</p> <p>Maquette n° 7.p65 (itie.ml)</p> <p>Maquette n° 7.p65 (itie.ml)</p>
--	--	---

4. Les membres du GMP ont-ils cherché à récolter les contributions du collège au sens large sur les documents suivants ? Le cas échéant quelles formes ont pris ces contributions ? Quand ont-elles été reçues ?

- a) Le dernier plan de travail de l'ITIE, y compris les priorités de mise en œuvre
- b) Le dernier examen annuel des résultats et impacts

Le Plan de travail 2020 a été partagé avec les autres membres de la société civile lors d'un atelier à Bamako ; [RAPPORT DE L'ATELIER \(itie.ml\)](#)

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/ITIE-FR-EMMA-1.mp4>

Mais, nous n'avons pas pu avoir la contribution des autres membres du collège sur le plan de travail 2021 et RAA-2020.

Utilisation des données

5. Les représentants de la société civile ont-ils contribué à la communication ou l'utilisation des données ITIE, par exemple en participant à des activités de sensibilisation ou en utilisant les données ITIE pour des activités de plaidoyer ou des campagnes ?

Le cas échéant merci de fournir des exemples avec des liens vers tout élément probant, par exemple des rapports, blogs ou articles de presse.

- Etude sur la traçabilité des revenus de la CAD-Mali, [VFRapport provisoire Etude-Retour CAD Juin 2021 \(itie.ml\)](#)
- l'étude sur l'exonération de la patente ; [Rapport-final_exo-patente_Mali-Corrigé-Labass.pdf \(itie.ml\)](#)
- l'étude référence sur la publication des contrats miniers au Mali ; [Etude de Référence-Rapport Final \(itie.ml\)](#)
- participation à la campagne de dissémination du rapport ITIE-Mali 2016 [CR-General-de-dissemination-Rapport-ITIE-2016-1-1.pdf](#) 2017 et 2018 ; [Synthese-01.2022-campagne-de-disse-rapports-ITIE-2017-et-2018-2-2.pdf](#); [Campagne-de-dissemination-des-rapport-2017-et-2018 -Bamako.pdf \(itie.ml\)](#)
- Publication de 6 bulletins d'information ;

[Maquette new \(itie.ml\)](#);

[Bulletin-dinformation-N° 4.pdf \(itie.ml\)](#)

[Bulletin-dinformation-N° 5.pdf \(itie.ml\)](#)

[Maquette new.p65 \(itie.ml\)](#)

[Maquette n°7.p65 \(itie.ml\)](#)

[Maquette n°7.p65 \(itie.ml\)](#)

- publication des articles presses dans les journaux de la place ; [Lindépendant.pdf \(itie.ml\)](#)

Obstacles à la participation

6. Si des représentants de la société civile ont rencontré des obstacles à leur participation à l'ITIE, y compris à l'utilisation de données sur le secteur extractif accessibles au public, merci de décrire ces obstacles dans le détail ci-dessous ou transmettez directement vos préoccupations à l'équipe de Validation (xx@eiti.org) au plus tard à la date de début de la Validation.

Il est précisé dans le [Protocole sur la participation de la société civile](#) que le gouvernement se doit d'assurer un environnement propice à la participation de la société civile à l'ITIE. Toute préoccupation quant à une violation potentielle du protocole doit être accompagnée d'une description de l'incident en question y compris la date et le lieu, les parties impliquées et le lien avec le processus ITIE. Une documentation doit être fournie si elle existe. Les demandes de confidentialité seront honorées.

Dans le cadre de la Validation, les « représentants de la société civile » signifient les représentants de la société civile impliqués sur le fond du processus ITIE, y compris mais ne se limitant pas aux membres du groupe multipartite. Le « processus ITIE » fait référence aux activités liées aux préparatifs à l'adhésion à l'ITIE, aux réunions du groupe multipartite, aux réunions parallèles du collège de la société civile portant sur l'ITIE, y compris les interactions avec les représentants du groupe multipartite, à la production de rapports ITIE, la production de matériaux ou d'analyses de rapports ITIE, l'expression de points de vue liés aux activités de l'ITIE et l'expression de points de vue sur la gouvernance des ressources naturelles.

Disposition du protocole ITIE sur la participation de la société civile	Violation potentielle identifiée pendant la période examinée et éléments probants
2.1 Expression : Les représentants de la société civile ont la faculté de participer au débat public concernant le processus ITIE et d'exprimer librement des opinions au sujet du processus ITIE, sans contrainte, ni coercition, ni représailles.	RAS
2.2 Opération : Les représentants de la société civile ont la possibilité d'agir librement dans le cadre du processus ITIE.	RAS
2.3 Association : Les représentants de la société civile ont la possibilité de communiquer et de collaborer les uns avec les autres concernant le processus ITIE.	RAS
2.4 Participation : Les représentants de la société civile sont en mesure de participer pleinement, activement et efficacement à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du processus ITIE.	RAS

<p>2.5 Accès aux processus décisionnels publics : Les représentants de la société civile sont en mesure de s'exprimer librement sur les questions de transparence et de gouvernance des ressources naturelles, et de veiller à ce que l'ITIE contribue au débat public.</p>	<p>RAS</p>
---	------------

Signataires

7. Merci d'inclure ci-dessous les noms et coordonnées des membres du GMP représentant la société civile qui signent et donnent leur accord pour que l'information ci-dessus soit transmise à l'équipe de Validation. Ajouter des lignes le cas échéant.

Prénoms et Noms	Courriel ou numéro de téléphone	Date	Signature (facultatif)
Abdoul Wahab DAKITE	awddiakite@gmail.com	23 mars 2022	
Tiémoko Souleymane SANGARE	fds@afribonemali.net	23 mars 2022	
Issiaka Gouro SANOGO	igsanogo@yahoo.fr	23 mars 2022	
Mme LY Fatimata COULIBALY	fatinetly@yahoo.fr	23 mars 2022	
Ibrahima Siré COULIBALY	ibrasire@yahoo.fr	23 mars 2022	
Nouhoum DIAKITE	Nouhoumdiakite77@gmail.com	23 mars 2022	